

Au Conseil intercommunal du district de Nyon

Préavis du Comité de direction n°37-2008

Concerne : Contribution d'un montant de CHF 25'000.-- pour la réalisation du schéma directeur de l'Ouest-rollois

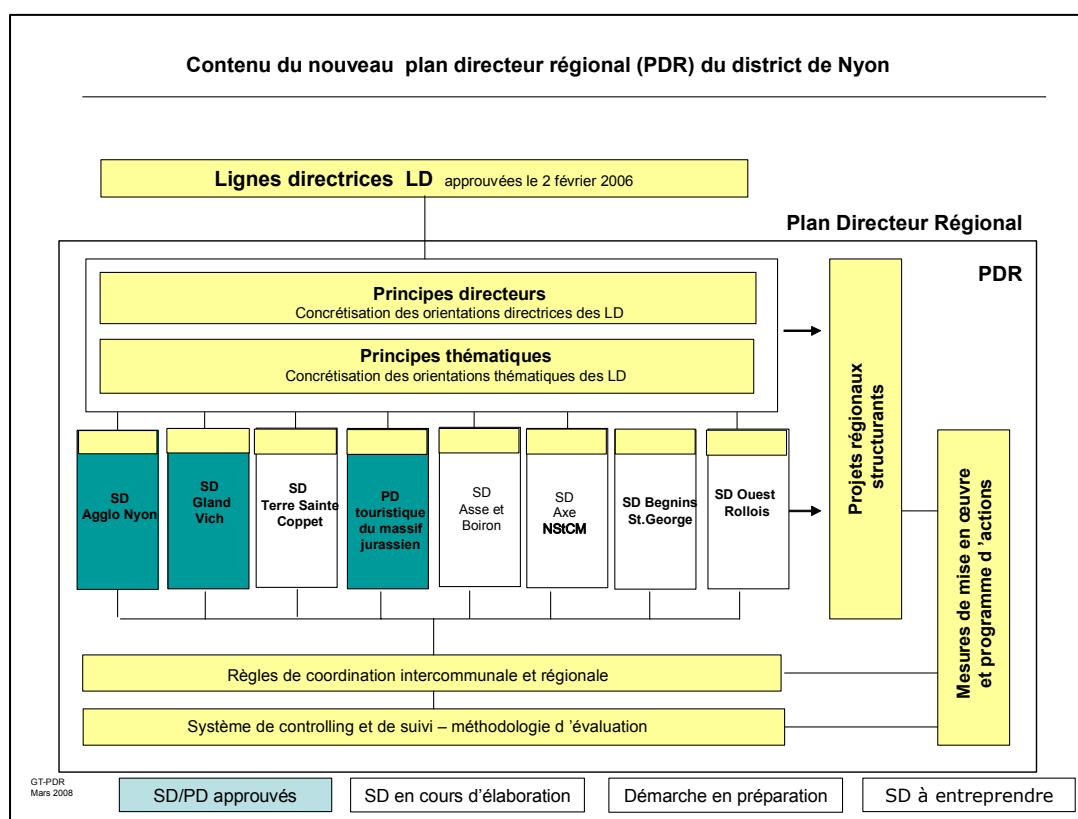
Responsables : Pierre Stampfli et Gérald Creteigny

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Historique et contexte

Les sept communes de l'Ouest-rollois (Luins, Vinzel, Bursins, Gilly, Tartegnin, Dully et Bursinel) ont entrepris en 2003 la réalisation d'un plan directeur intercommunal (PDI). En cours de procédure, il a été décidé de retravailler en profondeur la démarche au travers d'une approche plus souple débouchant sur la réalisation d'un schéma directeur intercommunal et prenant mieux en compte les questions de mobilité ainsi que la proximité des deux centralités urbaines qui bordent le périmètre de l'Ouest-rollois.

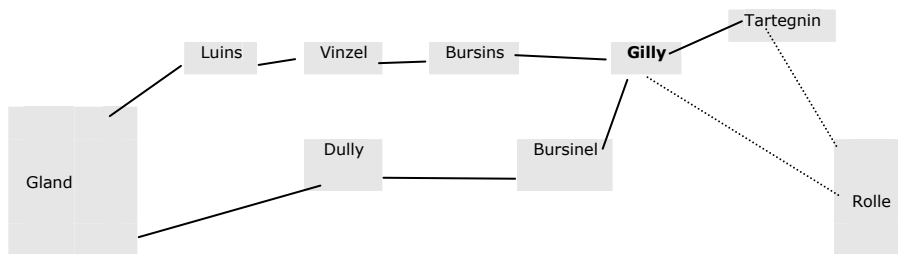
Ces communes ont participé à la réalisation de l'addenda aux lignes directrices du plan directeur régional (2007) qui ont permis de confirmer le périmètre comme une pièce du puzzle du nouveau plan directeur régional (PDR).



Dans le cadre de l'établissement du schéma directeur intercommunal, le volet mobilité du PDI doit être approfondi et partiellement repensé ; les objectifs de développement doivent être mis en cohérence avec les lignes directrices du PDR. Confirmé par l'addenda des LD du PDR, le secteur d'activités identifié doit être évalué sur les plans de son potentiel (surface disponible), de sa destination (quelles activités), et des synergies possibles avec le centre autoroutier de Bursins et ainsi que la gare de Gilly-Bursinel qui pourrait être ré-ouverte à terme.

Les communes de l'Ouest-rollois souhaitent par ailleurs intégrer les transports scolaires sur le transport horaire et d'autre part développer à moyen terme les infrastructures d'accueil des élèves, particulièrement sur Gilly qui deviendrait de la sorte un village centre à l'instar du rôle assuré actuellement par Begnins.

Le schéma ci-après illustre le souhait de réorganisation des TC souhaité par les communes de l'Ouest-rollois, la volonté consiste à disposer d'une offre de TC permettant de relier les gares aux cadencement de 30' aux heures de pointe :



L'élaboration du SD sera coordonnée avec l'étude de faisabilité d'une nouvelle ligne de bus reliant Gland à Rolle. Ces dernières localités sont très intéressées à participer à la réflexion sur la réorganisation des transports publics. Cette étude sera menée au niveau

régional dans le cadre du nouveau PDR. L'addenda des lignes directrices du nouveau PDR a démontré l'intérêt d'organiser la relation transports publics de Gland à Allaman. Il est vraisemblable qu'il s'agira d'étendre la réflexion jusqu'à Allaman et d'intégrer les différentes lignes de rabattement transports collectifs sur la gare de Gland.

2. Le potentiel de développement du périmètre de l'Ouest-rollois, la démarche pour l'établissement du schéma directeur intercommunal

Dans un souci de préservation et valorisation du cadre de vie, l'objectif principal consistera à procéder au cadrage du développement de l'Ouest-rollois au travers de la mise en place et de la concrétisation d'un schéma directeur intercommunal. Le SD¹ abordera la croissance urbaine raisonnée dans les villages, traitera du potentiel du secteur d'activités intercommunal à vocation régionale en identifiant les possibilités d'une certaine mixité à proximité de la gare de Gilly-Bursinel. Concernant la destination du secteur d'activités, il s'agira d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'un centre dédié aux entreprises vouées au développement durable et à la valorisation du patrimoine territorial (agricole, paysager et bâti).

La réorganisation des transports publics doit aller de pair avec la mise en place d'une politique de mobilité dans le périmètre traitant la question centrale de la coordination urbanisation / mobilité ; de la requalification des axes routiers notamment en traversée de localité (Route du Molard,...) ; des points durs pour les liaisons avec Gland et Rolle (sortie A1 de Gland, pont de la Vy-creuse, Chemin de Langallieux, connexion Rodeo I et III,...) ; de la politique de stationnement qui devra être harmonisée dans les localités ; des mesures de mobilité douce (matérialisation des voies cyclables, abris bus, parcs à vélos) pour faciliter les rabattements sur les arrêts de bus et assurer les liaisons entre les différents sites fréquentés par la jeunesse et les familles (écoles, équipements sportifs et autres lieux de détente, loisirs et nature).

Au titre des objectifs spécifiques, il s'agira de :

- Renforcer le développement paysager dans le prolongement des mesures proposées dans le périmètre de l'inventaire fédéral du paysage (IFP), d'identifier les mesures de préservation et de valorisation du paysage à entreprendre dans l'ensemble du périmètre de l'Ouest-rollois (voir au-delà). A l'instar du chemin des Chataignes, certains nouveaux projets didactiques pourraient être identifiés.
- Consolider les valeurs du patrimoine bâti dans les localités qui confère la valeur essentielle du cadre de vie exceptionnel des différents villages. Pour garantir la qualité du développement, il est important que les développements urbains des villages, ainsi que celui de la future zone d'activité, s'inscrivent dans le prolongement des cœurs de villages. Sur la base des spécificités villageoises, il s'agira d'identifier un concept de développement partagé (fil rouge de référence) pour les développements futurs le long des axes routiers. Cette cohérence recherchée sera la garante d'un développement de qualité pour préserver et concilier les deux objectifs : préservation du cadre de vie et développement socioéconomique raisonné.
- D'identifier les conditions nécessaires à l'intégration paysagère de la future zone d'activités de Pré-Badis.

Partant de certaines données existantes et déjà développées dans le PDI intercommunal, la démarche consistera au travers d'un cahier des charges validé par les communes partenaires d'entreprendre un appel d'offres sur invitation à plusieurs groupements d'études

¹ Le présent préavis n'a pas valeur de cahier des charges de la démarche, il donne des indications sur les sujets qui seront traités dans le cadre du schéma directeur intercommunal de l'Ouest-rollois.

Le SD intercommunal permet également d'organiser cette portion de territoire très prisée, en raison de ses qualités intrinsèques, pour satisfaire certains besoins de loisirs, sports, détente et nature des populations urbaines. La réorganisation parallèle au SD des lignes de bus permettra d'améliorer les conditions de transports des actifs pendulaires et des scolaires du périmètre. Il est attendu enfin qu'une zone d'activités à vocation régionale soit concrètement identifiée contribuant ainsi au besoin de rééquilibrage de la région en terme d'habitants / emplois.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°37-2008 relatif à une demande de crédit relative à une contribution d'un montant de CHF 25'000.-- pour la réalisation du schéma directeur de l'Ouest-rollois
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances
- ouï le rapport de la commission ad' hoc
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- décide d'autoriser le crédit de CHF 25'000.-- à une contribution pour la réalisation du schéma directeur de l'Ouest-rollois

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 6 mars 2008, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Pierre-André Romanens

Patrick Freudiger